

# FORMULAIRE CONTROLE DE CONFORMITE ASSAINISSEMENT

Demande initiale  Contre-visite  Duplicata

**Demandeur:**  office notarial  propriétaire  agence immobilière

**Coordonnées pour facturation :** nom, prénom, dénomination sociale, adresse

.....

.....

.....

**Tél. :** ..... **Fax :** ..... **Mail :** .....

**SIRET :** .....

**Vos références :** .....

**Dossier suivi par :** .....

**Propriétaire :** nom, prénom, adresse, n° téléphone

.....

.....

**Contact pour RDV :** nom, prénom, adresse, n°téléphone

.....

.....

**Adresse du bien :** .....

**Commune :** .....

**Références cadastrales de la parcelle :** .....

**Type de bâti :**  Habitation individuelle

Bâtiment collectif

Préciser le type et le nombre de logements

Studio ou F1

Nombre

F2

Nombre

F3

Nombre

F4

Nombre

F5 et plus

Nombre


Locaux à usage industriel ou commercial ou professionnel, préciser

nombre d'employés : .....

Établissement accueillant des résidents permanents ou semi-permanents (hôtel, camping, etc),

préciser nombre WC : .....

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### **TOUTE FICHE INCOMPLETE NE DONNERA PAS SUITE A LA DEMANDE DE CONTROLE**

Le RDV pris par téléphone sera uniquement maintenu par réception de cette fiche de demande.

La personne renseignée dans la rubrique « contact pour RDV » doit **impérativement être présente lors du contrôle.**

Pour nous permettre de réaliser le contrôle, **il est nécessaire que l'ensemble des ouvrages soient visibles, accessibles et ouverts le jour de la visite (regards, fosse septique...)**. Si un seul de ces ouvrages ne peut être vérifié, un nouveau rendez-vous sera nécessaire pour permettre le contrôle des éléments inaccessibles. Il est rappelé que la conformité est établie uniquement sur les points de rejet et ouvrages visibles. En cas d'investigations complémentaires après le contrôle par le propriétaire existant ou futur, la Direction Eau et Assainissement ne sera pas tenue responsable en cas d'existence d'ouvrage ou de point de rejet non visible et non accessible lors du contrôle, rendant le raccordement non conforme.

Montluçon Communauté s'engage à répondre dans un délai de six semaines à compter de la date de réception de la demande.

**Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions d'exécution du contrôle.**

**Le demandeur s'engage à payer la prestation à réception de l'avis des sommes à payer, adressé par le Trésor Public.**

**(Contrôle conformité 143.79 €TTC, vérification de bonne exécution des travaux 70.25 €TTC, duplicata 13,77 €TTC\*)**

\*tarifs en application de la délibération n°22.767 du Conseil Communautaire en date du 28 novembre 2022.

Le...../...../.....

**Signature du demandeur:**